

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

QUEBEC, LUNDI, 5 DECEMBRE 1870.

Le Compromis.

Les membres du cabinet provincial ont eu samedi après-midi une dernière entrevue avec les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, et nous sommes heureux de dire que les deux partis en sont venus à une entente.

Voici quelles sont les bases du compromis: 1o. La Compagnie du Chemin de fer du Nord obtiendra deux millions d'acres de terre pour faire le chemin jusqu'à Ste. Thérèse, en arrière de Montréal, et établir la ligne des Piles.

Quant au choix du tracé, il est laissé aux directeurs; mais comme sur les douze directeurs, quatre seront nommés par le gouvernement provincial et trois par le Conseil de Ville de Québec, ce qui formera la majorité du bureau, il y a tout lieu de compter que la ligne intérieure sera choisie.

Ce sont aux députés qui sont en grande majorité en faveur du tracé intérieur, à exprimer franchement leur opinion en Chambre à ce sujet, de façon à influer puissamment sur la décision du futur bureau des directeurs, à ne leur laisser en un mot d'autre alternative que de le choisir.

Informations.

Il est maintenant certain que la Législature sera prorogée quelques jours avant Noël.

Plusieurs députés, incertains de leur réélection, auraient voulu prolonger la session jusqu'après le Jour de l'An, de crainte de ne plus revoir Québec. Mais cette prolongation des

travaux entamerait trop l'indemnité parlementaire et, après réflexion, ils n'ont pas insisté.

M. Wm. H. Wyld, de Mulgrave, se présente pour le parlement local dans le comté de Guesbors, N. E.

Un ordre en conseil publié dans le dernier numéro de la Gazette Officielle soumet la Province de Manitoba aux lois de douane du Canada.

Les revenus du Canada, pendant le mois de novembre, se sont montés à \$1,684,499 et les dépenses à \$892,577.

La cour d'appel, siégeant à Montréal, doit se prononcer aujourd'hui sur la motion de M. Doutré qui, dans la cause Guibord, révoque en doute la compétence des autres juges catholiques.

On nous écrit de Fort Garry, 14 novembre: L'agitation électorale continue; dans les arrondissements anglais, il y aura division et lutte. A St. André, M. Boyd, dont les chances paraissent si grandes, ne triomphera qu'avec peine. Dans les arrondissements français, tout ira comme sur des roulettes. Dans la paroisse du Cheval blanc, on attend M. Royal pour le nommer unanimement. Le Lieut. Duchesnay sera choisi à la Pointe du Chêne, et le Capt. McDonald à Ste. Agathe.

Chronique de la Guerre.

Il paraît que Sa Majesté tautonique le Roi Guillaume rend l'esclavage un peu rude aux prisonniers français; ces derniers s'en plaignent beaucoup. Ils ont à subir corvées sur corvées, ils sont attachés à tous les travaux, et les gardiens donc, et les officiers proposés à la conduite et à la surveillance de ces prisonniers, sont aussi d'une rudesse calculée sur celle de Sa Majesté. Les prisonniers sont, paraît-il, pour la plupart dirigés dans des brasseries immenses à Berlin et dans les autres villes du royaume prussien. Décidément le bonhomme Guillaume est en train de mettre tous les français dans la bière.

Bazine avec sa suite occupe une charmante villa à Flossbeck, près d'Altona, en Prusse. Cette villa est la propriété d'une veuve d'origine française, parente du maréchal Niel.

Une chose assez surprenante de la part des blonds allemands de l'armée du Roi Guillaume c'est que, si sont bien disposés à respecter la galanterie et l'étude de Ross Bonheur à Fontainebleau, ainsi que sa résidence. Il me semble que c'est là un bon mouvement de leur part qui aurait dû les prendre plus de bonne heure.

Si l'on en croit le Food's Gazette, il y aurait maintenant en France 690,000 soldats alle mande tout équipés pour la campagne. Outre cela, ces prussiens auraient 100,000 chevaux. Pour nourrir toutes ces bouches il faut quotidiennement 250,000 pains, 185 bœufs, 400 quintaux de lard, 540 quintaux de riz, 160,000 barils d'eau de vie, 40 quintaux de café, 68,000 quintaux de foin.

Si Bazine n'est pas un odeur de sainteté auprès de ses compatriotes, s'il ne peut pas se flatter d'avoir toute leur affection, les prussiens qui occupent les villes et communes ne peuvent pas non plus se vanter d'être en bons termes avec les gens des pays dont ils ont pris possession. Un allemand écrivait de Metz dernièrement:

Pu! bien l'honneur de vous informer qu'il se passera bien long temps avant que nous soyons aux petits oignons avec la population. Pourtant les habitants de la ville et des environs sont presque tous d'origine allemande et ils nous détestent plus que les français eux-mêmes, et avec une cordialité dont vous ne sauriez vous faire idée. Si Metz restait ville allemande, il faudrait, croyez-m'en, employer plus d'une fois la rigueur des lois. Tout ce

que nous pourrions mettre d'obligance, de cordialité dans les relations, serait méinterprété et n'aurait aucune chance de succès.

Le chiffre des pertes de soldats du côté des français depuis le commencement de la guerre, est tout simplement effrayant. Ce serait peine perdue que de donner à devenir d'une manière approximative. Les prussiens leur ont pris 285,000 soldats; ils ont perdu 82,000 hommes qui ont succombé dans les divers engagements ou à la maladie. Ce nombre comprend 12,000 officiers. Les prussiens leur ont aussi pris 35,000 canons et 35,000 chevaux. Il n'y a pas sur notre planète de nation civilisée qui ait fait des pertes aussi énormes, et si la France s'en relève, il lui faudra une puissance vitale énorme qui tiendra du phénomène.

Sous l'Empire Français, le second, entendons-nous, les zouaves étaient les soldats adorés de l'armée et choisis du peuple. Les mobiles bretons, sous la république actuelle, les ont remplacés dans l'estime et l'amour populaires. Ils sont stationnés en dehors des murs de la capitale et ils professent le plus profond mépris pour les 300,000 gardes nationaux en garnison en dehors des murs, parce qu'ils ne sont pas ex posés, comme eux, à un danger immédiat et qui ils vivent plus à l'aise.

Ces mobiles sont de braves paysans de la religion et honnête Bretagne qui se battent pour la France, mais abhorrent le gouvernement actuel à Paris.

Un correspondant anglais raconte d'eux un trait passablement amusant lors d'une visite qu'il a fait à leur endroit de campement. Il était à converser avec deux de ces vaillants bretons, lors que l'un d'eux sentant le besoin de se moucher, incommode qu'il était par un rhume bien conditionné, exhiba un grand mouchoir, copié par le fabricant sur le modèle du pavillon national.

Ne faites pas attention, monsieur, dirent ils, le vient de Ministère. Le luxe a fait de bien terribles ravages dans cet endroit.

Il paraît qu'au Ministère on a la propriété de se moucher avec l'article ordinaire que tout le monde connaît. C'est regardé comme un luxe exorbitant par leurs voisins qui ils ont usé, le procédé que l'on devine, celui de se pincer l'appendice nasal entre l'index et le pouce et d'en faire jaillir en dehors le contenu. C'est bien modeste, bien primitif, mais aussi ça manque d'élégance et de propreté.

Nouvelles de la Guerre.

New York, 3 déc. Une dépêche particulière de Londres dit qu'en analysant l'énorme quantité contradictoire de dépêches militaires reçues ce matin de tous les côtés, il est indubitable que les forces françaises ont remporté une victoire hier près d'Orléans.

Il est certain aussi que les Prussiens ont réussi à repousser les attaques devant Paris.

La rumeur annonçant que Palladines et Trochu ont effectué une jonction est fautive, quoique les lignes prussiennes aient été percées plusieurs fois durant le combat.

Les charges à la baïonnette faites par les Français ont été extrêmement brillantes.

On télégraphie au World, le 3 décembre: Un télégramme daté de Tours, le 2 dit que l'on déclare officiellement ce soir qu'il se passera encore un ou deux jours avant que les mouvements qui s'exécutent portent leurs fruits jusqu'à ce moment les succès les plus complets ont accompagné les mouvements successifs des Français. Chaque instant rapproche davantage l'armée de la Loire et celle de Paris l'une de l'autre.

Des nouvelles reçues de Paris jusqu'à midi le 30 ultimo disent que ordre a été donné aux journaux de garder, sous peine de confiscation, le silence sur les mouvements et les ordres militaires sanctionnés par les autorités.

Les autorités militaires viennent de publier les détails suivants sur les récents événements arrivés autour de Paris.

Le ballon venant de Paris, et qui a pris terre au Mans, apporte la nouvelle suivante: Les troupes françaises ont gardé la position qu'elles ont enlevée aux Prussiens dans les sorties du 29 et du 30 novembre et elles se préparent à pousser vigoureusement leur mouvement. Vinoy occupe une position beaucoup plus avancée que celle de Ducrot, qui a été arrêté par la crue soudaine des eaux de la Seine, sur laquelle les allemands ont demoli des enduits guments, mais n'ont opposé aux soldats de Ducrot aucune résistance armée.

Les Français, après avoir évacué Champigny, ont repris cette place aux Prussiens.

A l'aube, les forts au sud de la capitale ont ouvert une vive enonade. Le jour suivant les généraux Vinoy, Bazouven et Despreux sont sortis des fortifications pour faire une reconnaissance au sud de L'Hay et Choisy le Roi. Il sont attaqués les positions occupées par les prussiens et s'en sont rendus maîtres.

Les prussiens ont aussi été chassés de Gennevilliers. Leurs pertes sont énormes.

Tours, 2 décembre. Les Prussiens se concentrent à Etampes, à 30 milles au sud de Paris, dans le but de s'opposer à la marche de Palladines. Le Prince Frédéric Charles a laissé Pithiviers.

Lille, 2 décembre au soir. Le général Ducrot, dans sa sortie de Paris, a été très heureux. Il cherche maintenant à opérer sa jonction avec Palladines.

Les Franc tireurs ont battu les prussiens à Tremblay.

Ardennes, 2 décembre. Un corps de 1000 Allemands occupe Abbeville, dans le département de Somme. Une colonne prussienne menace Doullens, près d'Abbeville, dans le même département.

Londres, 3 déc. M. Thomas, député de Somersetshire aux Communes, dans un discours à ses constituants, a dit que la récente saisie d'un navire pêcheur américain par une corvette anglaise, ajoutait aux complications de l'imbroglio de l'Alabama.

Il a déclaré parler d'après sa propre expérience et exposé les sentiments des Américains sur ces questions. Il a exprimé l'espoir que la question de l'Alabama et celle des pêcheries seraient réglées à l'amiable.

A Birmingham, M. Herold, vicair de l'An crées, Rogers, Jacob, Bright et autres ont adressé la parole à une nombreuse assemblée. Des résolutions en faveur de la paix ont été adoptées à l'unanimité.

L'Economist, dans son numéro d'aujourd'hui, en parlant de l'emprunt prussien, dit qu'il compare avec lui les garanties les plus excellentes, vu qu'il n'y a pas de nation qui soit moins en état de supporter des taxes et qui soit moins taxée.

Caire, 3 déc. Tous les congés sont refusés aux militaires afin qu'on puisse les avoir à disposition, si des difficultés éclatent au sujet de la question d'Orient.

Florence, 3 décembre. Senor Torriano a été nommé président du Sénat italien.

Pesth, 3 décembre. Le Baron Von Beust, le comte Andrássy et le secrétaire de la guerre, Kúchen ont eu une entrevue avec le sous-comité de la députation hongroise hier. Ils ont déclaré que la question politique était très sérieuse, mais que la situation militaire était bonne et qu'il n'y avait aucune anxiété dans l'empire au sujet de la probabilité d'une solution pacifique de la question.

New York, 3 déc. La City of Brussels est parti aujourd'hui pour l'Europe avec 300,000 dollars en espèces.

Washington, 3 déc. La dépêche par le câble annonçant que les grandes puissances ont consenti à tenir une conférence sur la question d'Orient, est officiellement confirmée par d'autres dépêches adressées au secrétaire.

Grant, dans son message, insiste de nouveau sur l'achat de San Domingo.

Londres, 3 déc. Les Prussiens faisant le siège de Paris n'ont encore pu braver un seul canon.

Tours, 3 déc. Un ballon venant de Paris, et qui a pris terre au Mans, apporte la nouvelle suivante:

Les troupes françaises ont gardé la position qu'elles ont enlevée aux Prussiens dans les sorties du 29 et du 30 novembre et elles se préparent à pousser vigoureusement leur mouvement. Vinoy occupe une position beaucoup plus avancée que celle de Ducrot, qui a été arrêté par la crue soudaine des eaux de la Seine, sur laquelle les allemands ont demoli des enduits guments, mais n'ont opposé aux soldats de Ducrot aucune résistance armée.

Les Français, après avoir évacué Champigny, ont repris cette place aux Prussiens.

—Oh! madame Suzanne! s'écria André, que cet injuste reproche frappait au cœur. Mais non je n'ai pas le droit d'en avoir. Si vos paroles pouvaient m'atteindre, ce serait le coup de la mort. J'ai des raisons pour m'en aller.

—Lesquelles? demanda la jeune femme en se rapprochant d'André.

Celui-ci rougit.

—Des raisons, dit-il, qu'on ne saura jamais. Jolivet apparut de l'autre côté de la place, se dirigeant vers la boutique.

—Tenez, reprit André, voilà un de vos amoureux; décidez-vous, et ne m'interrogez pas davantage.

Et s'assit dans le comptoir pour mieux cacher une larme qui roulaient sur sa joue.

—Et dire, pensa-t-il, que l'on trouve de ces duchesses là au village!

Puis il reprit en s'adressant à Suzanne: —Les affaires ont du bon, ma rivaisante voisine, et je voudrais vous demander permission de répudier désormais l'intervention de votre ministre de l'intérieur. Je n'ai pas voulu moi-même, employer nul ambassadeur pour négocier les hauts intérêts dont il me serait agréable de vous entretenir.

—Permettez, mon cher monsieur Pétrus; André, qui est le filleul de mon mari, André qui m'est un peu parent, n'est étranger à rien de ce que me touche, je lui donne le droit d'entendre tout ce qu'on peut me dire, et je ne donne à personne le droit de me dire qu'André ne saurait entendre.

—Voilà le bon naturel qui revient! pensa André.

—Une déclaration à trois est toujours gênante, mais Jolivet parlait pour un tiers, ce qui rendait sa position plus facile.

—Si c'est un défi que vous portez à ma délicatesse, dit-il, je ramasse le gant, madame Suzanne, n'ayant rien de plus à dire qu'un honnête garçon de vos amis ne puisse entendre et approuver.

—Je vous écoute, mon cher M. Jolivet, dit Suzanne en désignant un siège à Jolivet et en s'asseyant elle-même.

Jolivet continua.

—Il y a tantôt trente ans, deux enfants, deux garçons naissaient dans ce village, l'un pétulant par nature, l'autre indolent par complexion. La première fois que leurs parents les mirent face à face, ils crièrent, il parut que cette communauté de sentiment leur inspira dès lors une affection profonde, qui jamais plus ne devait se démentir. L'un de ces êtres intéressants avait nom Pétrus Jolivet, votre serviteur, et il en était capable. L'autre se nomme Isidore Barbot, cœur simple et dévoué, mon ami, mon frère. Ensem-

ble nous grandimes; ensemble nous vécûmes attachés par le cœur, mêmes goûts, même idées, même fortune, mêmes espérances! Jugez donc, quel quel coup nous nous sentimes atteints, quand nous nous vécûmes mutuellement que le même amour avait mordu le cœur de chacun d nous. Barbot voulait mourir; moi, je m'adressais à vue d'œil, quand, un jour, nous sentimes l'héroïsme pénétrer en notre âme, nous jurâmes de rester unis même après le triomphe de l'un de nous, et nous nous engageâmes à donner le spectacle de l'amitié la plus éprouvée. C'est pourquoi, belle madame Suzanne, moi Pétrus Jolivet, je viens offrir l'honneur de vous demander votre main pour mon ami Isidore Barbot, rentier, majeur, libre de ses biens et de sa personne et plus que moi digne de votre possession. Vous trouverez peut-être bizarre cette situation, vous en avez le droit; mais vous la respecterez, car vous avez le cœur assez haut placé pour comprendre l'enthousiasme qui nous anime, et avec lequel j'ai l'honneur de réclamer une réponse catégorique et indulgente.

Après cette demande en bonne forme, M. Jolivet se leva, salua Suzanne et attendit la décision de la jeune femme.

Suzanne se leva également.

—Je vous remercie humblement, monsieur Pétrus, répondit elle, de l'honneur que vous me faites, mais vous me permettez cependant d'y répondre par un refus. Je n'en voudrais de troubler une amitié si charmante.

—Oh! permettez, s'écria Jolivet, l'amitié n'y perd rien. Le bonheur de Barbot me rendra fou de joie et je serai premier garçon d'honneur, — Avec un homme aussi délicat de sentiment, un mot doit suffire; je ne puis accepter la main de monsieur Isidore Barbot.

(A continuer.)

ble nous grandimes; ensemble nous vécûmes attachés par le cœur, mêmes goûts, même idées, même fortune, mêmes espérances! Jugez donc, quel quel coup nous nous sentimes atteints, quand nous nous vécûmes mutuellement que le même amour avait mordu le cœur de chacun d nous. Barbot voulait mourir; moi, je m'adressais à vue d'œil, quand, un jour, nous sentimes l'héroïsme pénétrer en notre âme, nous jurâmes de rester unis même après le triomphe de l'un de nous, et nous nous engageâmes à donner le spectacle de l'amitié la plus éprouvée. C'est pourquoi, belle madame Suzanne, moi Pétrus Jolivet, je viens offrir l'honneur de vous demander votre main pour mon ami Isidore Barbot, rentier, majeur, libre de ses biens et de sa personne et plus que moi digne de votre possession. Vous trouverez peut-être bizarre cette situation, vous en avez le droit; mais vous la respecterez, car vous avez le cœur assez haut placé pour comprendre l'enthousiasme qui nous anime, et avec lequel j'ai l'honneur de réclamer une réponse catégorique et indulgente.

Après cette demande en bonne forme, M. Jolivet se leva, salua Suzanne et attendit la décision de la jeune femme.

Suzanne se leva également.

—Je vous remercie humblement, monsieur Pétrus, répondit elle, de l'honneur que vous me faites, mais vous me permettez cependant d'y répondre par un refus. Je n'en voudrais de troubler une amitié si charmante.

—Oh! permettez, s'écria Jolivet, l'amitié n'y perd rien. Le bonheur de Barbot me rendra fou de joie et je serai premier garçon d'honneur, — Avec un homme aussi délicat de sentiment, un mot doit suffire; je ne puis accepter la main de monsieur Isidore Barbot.

(A continuer.)

LES AMOUREUX DE SUZANNE

PAR ARMAND LAPOINTE

IV.

Elle était, en effet, bien jolie, madame Suzanne Michon, et en la voyant on comprenait les ardentes compétitions qu'elle faisait naître.

L'état d'excitation dans lequel elle était, les éclairs qui s'échappaient de ses yeux, ses traits frémissants disaient assez ce qui venait de se passer entre elle et André.

—J'en ferai une maladie! s'écriait-elle en se parlant à elle-même; moi, me remarquer avec un vieux fou de cinquante-huit ans! quelle humiliation!

André tremblait dans le comptoir; il se disait: Simula le mieux qu'il peut derrière les ustensiles qui l'entouraient, mais il ne put échapper à l'œil de Suzanne.

—Ah! vous voilà, vous, méchant garçon, continua-t-elle toujours émue; qu'attirez ici les amoureux et les reprenez en leur faisant croire. Je voudrais bien savoir pourquoi vous laissez s'implanter chez moi les gens qui viennent pour me compromettre.

—Mais, est-ce que je peux les mettre à la porte, moi, répondit bien doucement André, dont le cœur battait fort, est-ce que j'en ai le droit? Ils viennent, ils demandent, ils consomment, ils payent et ils s'en vont.

Et il laissa échapper un gros soupir.

Je crois que vous vous permettez de soupçonner devant moi, aussi vous!

—Eh bien, oui! reprit André, qui se hasarda à lever les yeux sur la belle veuve, oui, madame Suzanne, je soupire, je pleure même; — et il pleura en effet; — je pleure le beau temps passé; et si vous voulez me permettre de vous donner un conseil.

—Un conseil! fit Suzanne étonnée.

—Ce serait de vous remarquer bien vite à l'un des six ou sept amoureux qui tentent de remplacer le pauvre défunt.

Suzanne contempla un instant André, cherchant à lire dans son regard si ces paroles étaient bien d'accord avec son cœur, mais le jeune homme se voyant observé rougit et baissa ses yeux vers le sol.

—Oh! le méchant! murmura-t-elle, il me fera mourir de chagrin.

Puis elle s'assit non loin du comptoir, tira son ouvrage de sa poche et se mit à travailler.

Eh! bien, monsieur André, reprit elle, vous daignerez au moins me donner une raison, vous en avez, je suppose, et quand on donne un conseil, dame! c'est qu'on l'estime bon à suivre.

—Oui, dit André. Il y a deux ans, quand ce pauvre M. Michon vivait, vous paraissiez toujours contente! Quand vous reveniez de la messe avec vos belles coiffes blanches et un bouquet au flanc, vos yeux avaient l'air, de deux vers luisants et votre bouche d'une rose ouverte. Vous jâsez, vous châtiez, vous me tapiez sur les joues; le diable vous lutinait, et moi, je me sentais le cœur tout joyeux de vous voir comme ça si heureuse! C'était le bon temps, madame Suzanne! Aujourd'hui tout a changé. Tant que vous avez porté le noir, vous êtes montée, à la fois, triste et douce; mais depuis que vous revenez en rose... pardon, excusez, madame Suzanne... vous y revenez avec des épines. Remarquez vous, madame Suzanne,

épousez ce bon monsieur Jolivet, qui est si gai, si avenant, toujours prêt à rire ou à folâtrer.

—Épousez ce bon M. Barbot, qui est si doux, si timide, si vrai ami. Épousez même M. Durosier, qui est si drôle; mais redonnez à la maison un maître qui soit assez aimé du bon Dieu pour apporter ici ce dont nous avons besoin, de la force et de l'indulgence.

De l'indulgence! s'écria Suzanne, c'est à dire que je n'en ai pas, que je rends malheureux ceux qui m'entourent. Ah! tu veux que je me remarie, toi! Et crois-tu qu'il soit si facile de remplacer ton pauvre parrain, que tu aimais tant? Mariez-vous! mariez-vous! Et si je n'aime pas ceux qui me poursuivent?

—Il est dur de s'aimer que soi, madame Suzanne!

—Bon! voilà que tu me dis des injures; je suis une goïste n'est-ce pas? une sans-cœur, une méchante femme! Parle plus clairement, ingrat, dis que tu veux me quitter, que je te rends la vie dure.

—Je ne voudrais pas vous irriter, madame Suzanne, mais le mot que vous venez de prononcer va au-devant de mon intention. J'en demande pardon à l'âme de feu mon parrain, mais il faut en effet que je vous quitte.

—Toi! exclama Suzanne.

—Oui; je vous quitterai dans huit jours si vous n'avez pas fait un choix.

Suzanne émit un cri.

—Et pourquoi veux-tu me quitter? demanda-t-elle.

—C'est mon secret! répondit André.

—Je vois ce que c'est, reprit la jeune veuve avec dépit. Je Jolivet, le Barbot ou le Durosier! J'aurai promis une forte somme si tu parvenais à me décider en faveur de l'un d'eux, et tu abuses de l'affection que j'ai pour toi; tu menaces de quitter la maison où tu es, et ne qu'es heures après moi; tu veux me renier et me fuir, mais après m'avoir vendue.

—Oh! madame Suzanne! s'écria André, que cet injuste reproche frappait au cœur. Mais non je n'ai pas le droit d'en avoir. Si vos paroles pouvaient m'atteindre, ce serait le coup de la mort. J'ai des raisons pour m'en aller.

—Lesquelles? demanda la jeune femme en se rapprochant d'André.

Celui-ci rougit.

—Des raisons, dit-il, qu'on ne saura jamais. Jolivet apparut de l'autre côté de la place, se dirigeant vers la boutique.

—Tenez, reprit André, voilà un de vos amoureux; décidez-vous, et ne m'interrogez pas davantage.

Et s'assit dans le comptoir pour mieux cacher une larme qui roulaient sur sa joue.

—Et dire, pensa-t-il, que l'on trouve de ces duchesses là au village!

Puis il reprit en s'adressant à Suzanne: —Les affaires ont du bon, ma rivaisante voisine, et je voudrais vous demander permission de répudier désormais l'intervention de votre ministre de l'intérieur. Je n'ai pas voulu moi-même, employer nul ambassadeur pour négocier les hauts intérêts dont il me serait agréable de vous entretenir.

—Permettez, mon cher monsieur Pétrus; André, qui est le filleul de mon mari, André qui m'est un peu parent, n'est étranger à rien de ce que me touche, je lui donne le droit d'entendre tout ce qu'on peut me dire, et je ne donne à personne le droit de me dire qu'André ne saurait entendre.

—Voilà le bon naturel qui revient! pensa André.

—Une déclaration à trois est toujours gênante, mais Jolivet parlait pour un tiers, ce qui rendait sa position plus facile.

—Si c'est un défi que vous portez à ma délicatesse, dit-il, je ramasse le gant, madame Suzanne, n'ayant rien de plus à dire qu'un honnête garçon de vos amis ne puisse entendre et approuver.

—Je vous écoute, mon cher M. Jolivet, dit Suzanne en désignant un siège à Jolivet et en s'asseyant elle-même.

Jolivet continua.

—Il y a tantôt trente ans, deux enfants, deux garçons naissaient dans ce village, l'un pétulant par nature, l'autre indolent par complexion. La première fois que leurs parents les mirent face à face, ils crièrent, il parut que cette communauté de sentiment leur inspira dès lors une affection profonde, qui jamais plus ne devait se démentir. L'un de ces êtres intéressants avait nom Pétrus Jolivet, votre serviteur, et il en était capable. L'autre se nomme Isidore Barbot, cœur simple et dévoué, mon ami, mon frère. Ensem-

Annonces Nouvelles.

AVIS PUBLIC. PUBLIC NOTICE.

Je donne par les présentes avis public que la terre ci-dessous désignée sera vendue par voie publique à Cap-Santé, au Bureau du Conseil de la Ville de Portneuf, LUNDI, le SIXIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, à DIX heures avant-midi, pour cotisations et frais de cheminés à la municipalité de St. Alban, sur le lot ou terre plus bas désigné, à moins qu'ils ne soient payés avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué.

I do hereby give notice that the undermentioned land will be sold by public auction at Cap-Santé, at the Office of the Municipal Council of the County of Portneuf, on MONDAY, the SIXTH day of FEBRUARY next, at the hour of TEN of the clock in the forenoon, for the assessments and road charges due to the municipality of St. Alban upon the lot or land, hereinafter described, unless the same be paid with costs at least two days before the above mentioned day.

Table with columns: Nom de la Municipalité, Rang, Étendue, Montant dû sur cette terre. Includes details for St. Alban and the Municipal Council of the County of Portneuf.

Attention! Attention! UN ASSORTIMENT DES PLUS RICHES EN VERRERIE, POTERIE, PORCELAINE ET ORNEMENTS DE FANTAISIE A 25 ET 30 POUR CENT D'ESCOMPTE.

- List of various glassware and ceramics items with prices: Lampes de Table, de 18. 9d à \$30. Chandeliers, de 1 à \$50. Lustres en verre, de 25 à \$100.

Huile de Charbon de la meilleure qualité. P. E. CACNON DE BELLE-ISLE, Successeur de JOHN PYE.

La dernière Romance Française. J'Aime! Je suis Aimé!! Romance par Alexandre Richart, Auteur de la Belle Romance.

VENTE A L'ENCAN, PAR J. PARKE & FILS. VENTE PAR ENCAN DE MEUBLES.

AVIS. Je soussigné à transporter son Épicerie, son Pain à la Halle de la Marée, dans le magasin ci-dessus occupé par M. F. Bellin.

NOTIS aux vendeurs de M. JAMES BROWN. Je soussigné, R. HENRY WURTELE, ai été nommé syndic des créanciers de M. JAMES BROWN.

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC, FABRIQUÉES A QUEBEC. Pour Petites Filles et Garçons, 37 1/2 cents, ou 18, 10 1/2 la Paire.

ABANDON D'AFFAIRE. IMMENSE SACRIFICE. Mme. J. O. LABBE, No. 12 1/2, Rue St. Georges.

ASSOCIÉ DEMANDÉ. UN MONSIEUR sachant l'Anglais, le Français et la Tenue des Livres, désirerait s'associer avec un épicer (gros)...

MARCHANDISES SÈCHES ET D'ÉPICERIES. Son fonds de Marchandises consiste en Wincey, Trous de Caennion, Écossais et Anglais, Flanelle Rouge et Blanche, Flanelle de Fantaisie pour Chemises, Drap de Pilote, Drap Noir, Drap dit Water proof, etc.

BANQUE UNION. BAS-CANADA. AVIS. EST par le présent donné qu'en DIVIDENDE sur le Capital de la Banque d'Union de HULL PAR CENT, PAR ANNÉE, a été déclaré et qu'il sera payable à la MAISON DE BANQUE, 74 St. Senechal à Montréal, le jour après LUNDI, le 26 jour de JANVIER prochain.

Un grand assortiment de Bas et de Laine, Et un assortiment de Chaussures pour Dames Messieurs et Enfants, et Chaussures (Clapées) de Coutechou de toutes grandeurs.

AVIS. Les Livres de Tenue de Comptes seront terminés depuis le SEIZIÈME jusqu'au TRENTE-UNIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, les deux jours inclus.

Corporation de Québec. Bureau du Trésorier de la Cité. HOTEL-DE-VILLE. FONDS CONSOLIDÉS.

AVIS. Les personnes désireuses de se procurer des effets à bon marché, feront bien de visiter ce magasin le plus tôt possible.

AVIS AUX MARCHANDS. MM. GINGRAS & BAZIN ont l'honneur d'annoncer aux marchands qu'ils se chargeront de régler les livres de toutes les maisons de commerce qui voudront bien les leur confier.

Département des Douanes. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de H. N. JONES, Failli. UNE feuille de dividende a été préparée et est soumise à objection, jusqu'au 19e jour de DÉCEMBRE 1870, après laquelle date le dividende sera payé.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de CHARLES GRAVEL et LOUIS BELLEAU, faillites. LES faillites n'ayant fait une cession de leurs biens, les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, MARDI, le 20e jour de DÉCEMBRE, à 11 HEURES A. M., pour recevoir un rapport de leurs affaires et nommer un syndic.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de N. PATTENAUDE & Cie., Failli. LE failli n'ayant fait une cession de ses biens, les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour recevoir un rapport de ses affaires et nommer un syndic.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de C. McDONALD & FILS, en liquidation, WILLIAM MARY McDONALD, individu. LES faillites n'ayant fait une cession de leurs biens, les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 17, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le 12 DÉCEMBRE 1870, à MIDI, pour recevoir l'état de leurs affaires et nommer un syndic.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de MAGLOIRE PELLETIER, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, ai été nommé syndic des créanciers de M. MAGLOIRE PELLETIER, qui a été déclaré failli par jugement du Tribunal de Québec, le 23 DÉCEMBRE 1870, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de CYRILLE JOSEPH LAURENT et LORTIE, de la Cité de Québec, dans la Province de Québec, Failli. AVIS PUBLIC est par le présent donné que les immeubles ci-dessous mentionnés sont vendus au temps et à l'enchère ci-dessous. Toutes personnes ayant des réclamations à faire, valoir sur les dites immeubles, que le registraire n'est pas obligé d'enregistrer dans son certificat, en vertu de l'article 700 du Code de Procédure Civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître en conformité de la loi, toutes les oppositions ou à souder, afin de discuter ou au de charger, ou autres oppositions à la vente doivent être faites devant le soussigné, à son Bureau, avant les quinze jours qui précèdent le jour de la vente.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de HENRY WURTELE, Syndic Officiel. LES créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, dans la Cité de Québec, VENDREDI, le 16e jour de DÉCEMBRE, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.

Enseigne de l'Original.

J. B. LALIBERTE, Marchandises

Chapelier et Manchonnier, EN GROS ET EN DÉTAIL, No. 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

L'honneur d'informer les Marchands de campagne et le public en général qu'il a commencé à vendre son immense assortiment de Chapeaux et de Pelleteries à des prix extrêmement réduits.

PELLETERIES CHAPEAUX ET DE FOURRURES.

- List of fur and hat items: Casques de Loutre Piquée, Casques de Loutre Naturelle, Casques de Loutre Piquée Naturelle, Casques de Phoque de la Mer du Sud, Casques en Castor, Casques en Mouton, Casques en Mouton de Perse, (Crimean), Casques en Vison, Casques en Loup-Marin Naturel.

GANTS: GANTS en Vison, Loutre, Phoque de la Mer du Sud, Castor, Loup-Marin Naturel, Noir.

CAPOTS: CAPOTS en Castor Piqué, Pea-Jacket, Capots en Loup-Cervier, Capots en Renard de Prairie

SOULIERS: SOULIERS en Peau d'Original Jaune et Noir, Raquettes pour Dames, Raquettes pour Messieurs, Raquettes pour Enfants

AUX DAMES: CALOTTES en Vison, Loutre Piquée, Garniture en Vison, Loutre Piquée, Phoque de la Mer du Sud, Agneau de Perse (Crimean), Hermine, Grive Bordées en Loutre, Phoque de la Mer du Sud, Castor, Loutre Piquée.

Les acheteurs feront bien de venir nous voir avant d'aller ailleurs: les Marchands de campagne y trouveront leur profit.

J. B. LALIBERTE, No. 54, Rue St. Joseph, Enseigne de l'Original.

PELLETERIES. A. LAPOINTE & FILS, CHAPELIERS & MANCHONNIERS.

NO 53, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE. NO 53, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE.

LES soussignés tout en remerciant leurs pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils ont reçu, ont l'honneur de les informer qu'ils ont en mains un assortiment des plus complets de Fourrures de toutes sortes

EN GROS ET EN DETAIL, UN ASSORTIMENT DE

Mantilles en Castor, en Loutre de la Mer du Sud, Loutre, Vison, Martre

Une grande variété de Casques en Fourrures pour Dames. Les effets qui sont en partie manufacturés à leur établissement ou achetés sur les premiers marchés anglais, français et américains, sont faits à des conditions d'achats qui leur permettent de défier toute compétition tant sur le rapport des prix que sous celui du choix, de la qualité supérieure et de la nouveauté.

Une Visite est respectueusement Sollicitée A. LAPOINTE & FILS.

Robes de Première Qualité. VENANT D'ETRE RECUES: 3 BALLOTS de 25 No. 1 Robes de Robes, \$12.50, 25 No. 3, \$5.00, 25 No. 1 d'été, \$6.00, 30 No. 2, \$5.00, 10 Robes de Fourrure (à la pointe) de la Baie d'Indon.

AVIS SPECIAL. Réouverture d'un Magasin d'Épicerie.

J'ai l'honneur de faire part à mes amis, à mes nombreuses pratiques et au public en général, que je viens de réouvrir mon magasin d'Épicerie, démolé par un incendie le 11 du mois d'août dernier, au No. 38, rue de la Couronne, St. Roch. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je sollicite le patronage des acheteurs en gros et en détail. Toutes commandes seront, comme d'habitude, remplies avec toute la ponctualité possible, et je me flatte de pouvoir donner comme toujours la plus grande satisfaction aux acheteurs.

J. A. MAILLOUX, Marchand Épicier, No. 38, rue de la Couronne, St. Roch, Québec, 12 nov. 1870.

AVIS AUX MARCHANDS. MM. GINGRAS & BAZIN ont l'honneur d'annoncer aux marchands qu'ils se chargeront de régler les livres de toutes les maisons de commerce qui voudront bien les leur confier.

AVIS. Les personnes désireuses de se procurer des effets à bon marché, feront bien de visiter ce magasin le plus tôt possible.

AVIS. Les personnes désireuses de se procurer des effets à bon marché, feront bien de visiter ce magasin le plus tôt possible.

AVIS. Les personnes désireuses de se procurer des effets à bon marché, feront bien de visiter ce magasin le plus tôt possible.

AVIS. Les personnes désireuses de se procurer des effets à bon marché, feront bien de visiter ce magasin le plus tôt possible.

LEPAGE. X. LEPAGE. MARCHANDISES

BON MARCHE CHEZ

LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE.

Le contenu de 30 Caisses de Marchandises consignées à notre adresse sera vendu par nous aux prix suivants:

Drap Noir, appelé Nap, à 2s. 3d. valant 3s. 9d. Drap de Pilote, à 3s. 6d. valant 5s. Drap Castor de Moscou, à 4s. 3d. valant 6s. 3d.

Tweed Écossais tout laine, à 1s. 6d. et 2s. 3d. valant 2s. 3d. et 3s. 4 1/2d. Drap Noir, à 3s. 9. valant 5s. 6d.

Merinos Français depuis 1s. 9d. et au-dessus. Winceys depuis 5d. et au-dessus.

Flanelle depuis 8d. et au-dessus. Flanelle tout Laine depuis 9 1/2d. et au-dessus.

Shirting Flanelle de Gout, 1s. 3d. valant 1s. 9d. 100 Paires de Couvertures à 20 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Coton Jaune, 3d. la verge. Bon Shirting blanc depuis 5d 1/2. et au-dessus.

50 Douzaines de Nuages depuis 11 1/2d. et au-dessus.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

L'honneur d'informer le public et ses amis que venant de compléter ses achats d'automne et d'hiver à des conditions qui lui permettent d'offrir DE GRANDS AVANTAGES EN...

MARCHANDISES SÈCHES

On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défer toute concurrence.

UN FONDS DE MAGASIN D'UNE VALEUR DE \$3,000

Provenant d'une banqueroute et achetés à des conditions qui lui permettent d'effectuer des ventes à des prix plus bas que le cours ordinaire.

A VENDRE.

UNE des BELLES TERRES des Cantons de l'Est, située tout près du Chef-lieu et à quelques minutes de la station d'Arthabaska, avec une BRIQUETERIE et une belle et vaste maison, bâtie au bord d'une rivière, dans laquelle on peut établir un commerce ou une fabrique quelconque.

Agence Générale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissionnaires pour la France, la Belgique, les États-Unis et le Canada.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au public que nous nous chargerons de procurer sur commande, dans le plus court délai, et aux prix des catalogues, tous les ouvrages de quelque genre qu'ils soient, imprimés en France, en Belgique, aux États-Unis et en Canada.

ABONNEMENTS. Nous nous occupons aussi de faire des abonnements à tous les journaux, paraissant en Canada comme à l'Étranger, nous cherchant à en faire la collection et la distribution.

ARTICLES DE FONDS. ROMANS. Nous possédons une grande collection de Romans, et d'ouvrages littéraires des écrivains les plus distingués.

IMAGERIE, GRAVURE. Assortiment le plus complet et le mieux choisi que l'on puisse trouver dans cette ville.

AQUARELLES. Aucun dessin, si ce n'est la Peinture à l'huile, ne peut égaler la beauté de ce dessin à l'aquarelle.

ALBUMS DE DESSIN. Les personnes qui désirent se procurer les modèles de dessin de tous les genres, Figures, Paysage, Marine, Fleurs, Oiseaux, Papillon, Animaux, Mécanique, Aquarelles avec trait, genre, etc., etc., trouvent à notre magasin les différents cours qui sont enseignés dans les Écoles de Dessin et les Lycées de Paris.

PILULES DE BLANCARD, L'IODURE FERRUGINEUX INALTERABLE.

LA GUÉRRE. Nous recevons de Paris chaque semaine le Journal illustré suivant: L'ILLUSTRATION DE PARIS, 25 cts.

LE COURRIER DES ÉTATS-UNIS. Est reçu tous les jours et vendu à 8 sous le No. ce journal l'Organe des populations Franco-Américaines, reçoit les dépêches directement de Paris et les publie avec l'exactitude la plus rigoureuse. C'est la meilleure publication de toute l'Amérique.

PLACE D'AFFAIRES. Notre Bureau, est situé au No. 28, Rue Conilard, Haute-Ville, et notre magasin se trouve au No. 15, Rue St. Jean, dans la maison de M. G. Côté, Marchand, coin des rues St. Jean et de Palais. Quantités de Livres neufs et d'occasion, Specimens, Journaux Illustrés, Revues, etc., peuvent être examinés et achetés à des conditions très-avantageuses.

ATTENTION. A Machine à Coudre "Petit Bijou", ne demande qu'à être vue pour être admirée, mise en usage et appréciée. Elle peut Ourler, Plisser, Galonner, Corder, Plisser, Erisser, Coudre, Broder, et de fait exécuter tous les ouvrages d'une Machine à Coudre complète. Son prix est beaucoup plus bas que n'importe quelle autre machine.

EAU-DE-VIE DE CHALOUPIN. Venant d'être reçus directement de Charente, par le navire "British Queen."

EAU-DE-VIE DE JULES ROBIN. Venant d'être reçus directement de Charente, par le navire "British Queen."

EAU-DE-VIE DE JULES ROBIN. Venant d'être reçus directement de Charente, par le navire "British Queen."

EAU-DE-VIE DE JULES ROBIN. Venant d'être reçus directement de Charente, par le navire "British Queen."

EAU-DE-VIE DE JULES ROBIN. Venant d'être reçus directement de Charente, par le navire "British Queen."

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

Table with columns: DOR., MALLES, CLOTEURS. Rows include destinations like OTTAWA, QUÉBEC, MONTREAL, etc., with departure times.

Médicaments Français.

Les soussignés, Agents de la maison L. Frère, Pharmacien à Paris, offrent en vente les produits pharmaceutiques suivants: Poudre de Charbon Végétal Médical de Bello, le flacon 70c.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT.

No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville. Le Propriétaire du Journal L'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que: TÊTES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc. BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc. AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc. FACTUMS, Etc., Etc. LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc. PRIX RAISONNABLES. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

MARCHANDISES SÈCHES ET DE FANTAISIE

AU No. 16, RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE.

Les soussignés ayant rencontré tout l'encouragement qu'ils s'attendaient de recevoir de leurs amis et du public en général, lorsqu'ils se sont associés comme Marchands, s'empressent de leur faire les plus sincères remerciements et les prient de vouloir bien continuer à leur accorder le même patronage pour l'avenir.

MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE

Consistant en un immense assortiment de Draps, Tweeds, Cashmir, Imitation de Loutre et de Donskin, Drap nouveau pour Manteaux, Couverts, Corbés, Flanelle, Coton, Lingerie, Shirts, Tels, un assortiment d'Étoiles à Robes bien choisies, Flaies, Soie Glace, Velours en Soie et Velvete, Châles, Peleries, Sontags, Bas, Gants et Jupons, Chapeaux en Velours et en Paille, Rubans, Fleurs et Plumes, Garnitures, Crèmes, Chemises et Caleçons en laine pour hommes, et un assortiment d'autres effets, trop nombreux à énumérer.

GRANDE VICTOIRE. Merveilleux et Parfait. LE PETIT "WANZER," MOULIN À COUDRE À POINT D'ÉTREINTE.

PRIX: Le Petit Wanzer \$20.00. Avec Jolie Table en Fer \$25.00. Avec Couvert et Tiroir en Bois \$30.00.

CHANGEMENT DE DOMICILE. ENSEIGNEMENT DE LA FEUILLE D'ÉRABLE. Montminy & Brunet. NO. 53, RUE ST. JOSEPH, VIS-A-VIS LE PRESBYTÈRE DE ST. ROCH.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL. CONFECTIONNERIE des CEINTURES et COURROIES à Paris, BOULEVARD des FILLES DU CALVAIRE, 10.

DR. S. RINFRET, No. 7, RUE ST. GEORGE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. FORTUNAT ROULEAU, AVOCAT.

ALEXANDER SEWELL, ARCHITECTE. Secrétaire du Bureau des Argentiers de la Province de Québec.

MCCORD & EVANTUREL, AVOCATS. Bureau: No. 224, Côte de la Montagne (Banc Témou). Québec.

THS. JACOB LEPAGE, ARCHITECTE. BUREAU de 9 heures à 5 heures, Rue et Faubourg St. Jean, No. 13, Pension, No. 56, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT. No. 35, Rue Ste. Anne, Haute-Ville. No. 12, RUE CHAS, (DU POSTE) ST. ROCH, QUÉBEC.

TERRE A VENDRE. UNE MAGNIFIQUE TERRE en bois debout de 2 arpents de front sur 31 de profondeur, située à Ste. Emilie de Lotbinière concession du Gastor No. 9.

REÇUS par le dernier Steamer. 25 CAISSES de Thé de 12 boîtes chaque, de la Compagnie Coloniale, qualité unique exclusivement composée des meilleurs thés noirs.

GARANT & TRUDEL, Libraires. Québec, 6 sept. 1870.